



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Tarifs Saison Culturelle 2021-2022**

DEL-2021-080

**Numéro de la délibération :** 2021/080

**Nomenclature ACTES :** Domaines de compétences par thèmes, culture

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 05/07/2021

**Date de convocation du conseil :** 29/06/2021

**Date d'affichage de la convocation :** 29/06/2021

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Alice CONAN

**Étaient présents :** Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

**Étaient représentés :** M. AMOURETTE Philippe par M. JARNIGON Michel, M. GUILLEMOT Michel par M. LE GUERNIC Paul, Mme GUILLEMOT Nathalie par Mme LE NY Alexandra, Mme JAN Florence par Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle, Mme MINGAM Julie par M. GUILLOT Georges-Yves, M. MERCEUR Jean-Jacques par M. HILLION Daniel

# Tarifs Saison Culturelle 2021-2022

## Rapport de Georges-Yves GUILLOT

La commission Culture, Tourisme et Animations propose d'établir les tarifs suivants pour la saison culturelle 2021-2022 :

### 1. Les places individuelles :

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Tarif plein	28€	22€	15€	9€
Tarif réduit*	22€	15€	10€	5€
Tarif abonné**	20€	13€	7€	4€
Tarif famille*** 1 adulte/1enfant	40€	30€	20,00 €	12,00 €
+ 6€ par enfant supplémentaire du tarif famille				

#### \***Tarif réduit**

-Sur présentation d'un justificatif.

-Etudiants, jeunes de – de 18 ans, demandeurs d'emploi, RSA, minimum vieillesse, AAH.

#### \*\* **Tarif abonné**

Achat de 2 spectacles au tarif abonné minimum lors de la même commande.

Une carte d'abonné sera remise au spectateur et lui donnera accès au tarif abonné pour l'ensemble de la programmation de la saison culturelle en cours.

#### \*\*\* **Le tarif famille**

Il est valable pour un adulte + un enfant (- de 18 ans), soit 2 places pour un spectacle à partager ensemble. Pour tout enfant supplémentaire, un tarif de 6€ sera appliqué.

### 2. Les tarifs spécifiques

#### Les groupes

Groupes de plus de 10 personnes – application du tarif abonné en fonction du spectacle concerné. Sur réservation uniquement et sur présentation d'un justificatif. Gratuité pour les accompagnateurs.

### **Tarif scolaire / extra-scolaire :**

#### **Spectacle de rentrée 2021 et actions de médiation culturelle :**

Gratuit : Elèves et accompagnateurs

#### **Autres spectacles jeune-public et Festival Gamineries :**

Tarif plein : 3€

Gratuit : Accompagnateurs

### **L'Entente Loudéac-Pontivy**

Suivant les spectacles retenus :

- Abonnés du Palais des congrès de Loudéac : 15€ (limité à 48 personnes)  
2 accompagnateurs : gratuit

- Abonnés du Palais des congrès de Pontivy : 20€ (limité à 48 personnes)  
2 accompagnateurs : gratuit

*La billetterie du spectacle de Loudéac sera intégralement reversée au Palais des Congrès et de la Culture – Ville de Loudéac.*

### **3. Les dispositifs d'accès à l'Art et à la Culture**

#### La carte sociale

En lien avec le CCAS de Pontivy.

#### Pass Culture

En direction des jeunes âgés de 18 ans. Enregistrement du dossier sur le site internet du Pass Culture. Les jeunes disposent de 300€ pour réserver des places de spectacles de la saison culturelle, mais également pour s'inscrire à des activités artistiques ou acheter des biens culturels dans d'autres lieux, structure de la Ville.

L'offre est valable 2 ans à partir de la date d'activation.

#### **Nouveau** Culture Zatous

Adhésion à l'association Culture Zatous, luttant contre les inégalités culturelles. 10 places de spectacles gratuites seront mises à disposition sur le site de l'association afin de faire découvrir le Palais des Congrès et la programmation en direction d'un public ayant peu ou pas accès à l'Art et la Culture. Ce dispositif implique un partenariat et une communication auprès de structures sociales du territoire.

**Nous vous proposons :**

- d'appliquer ces tarifs

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 6 juillet 2021**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**